

Jean-Marc Roué : « Je serai le premier à défendre le pavillon français ! »

ENTRETIEN INTEGRAL IN meretmarine.com DU 10 AVRIL 2017

Jean-Marc ROUE, président du conseil de surveillance de Brittany Ferries, vient d'être élu à la présidence d'Armateurs de France, où il succède à Gildas MAIRE de Louis Dreyfus Armateurs. Très engagé dans le secteur de la marine marchande, il était trésorier d'Armateurs de France depuis 2011 et est l'actuel président du Bureau de promotion du Short Sea Shipping. Il revient ici sur les différents chantiers qu'il l'attend pendant son mandat avec notamment l'attractivité du pavillon français, le statut du marin, l'ENSM, le Brexit ou encore l'agenda environnemental. « Mon objectif sera de mettre nos entreprises au cœur d'une véritable politique de filière industrielle, en mer et à terre. Avec la défense du pavillon français, je veux mettre l'économie bleue au cœur des politiques publiques qui seront lancées dès mai prochain. Oui, je crois en l'avenir de nos métiers, en notre économie bleue avec son potentiel de croissance, de création de richesses et d'emplois. Pour remplir cet objectif, j'ai présenté notre programme stratégique intitulé « Objectif 2025, cap sur la croissance bleue ». Pour compléter le mouvement lancé en faveur de l'attractivité du pavillon français, mes deux priorités seront le social et le financement des investissements. L'objectif prioritaire est d'accompagner le renouvellement des flottes en favorisant l'innovation demandée par l'industrie maritime. L'outil de financement, qui pourrait être lié à la flotte stratégique en cours de définition, serait limité dans le temps, sur une période de 2 à 5 ans. » Sur le terrain social, quels sont les grands chantiers à venir pour la marine marchande française ? « Il faut « libérer » le statut social et fiscal du marin français. Nous voulons promouvoir le savoir-faire et l'excellence du marin français à l'international. Cela commence au niveau de la loi. Deux exemples : un marin français au long cours bénéficie d'une exonération de l'impôt sur le revenu lorsqu'il est sous RIF, mais la perd lorsqu'il embarque sous pavillon étranger... dès lors comment l'inciter à aller travailler sous d'autres pavillons européens ? Depuis 2015, tout marin français résident fiscal en France doit légalement être inscrit à l'ENIM. Cette mesure a été mise en place par le gouvernement actuel pour régler la question d'une seule entreprise. Elle s'avère en pratique contre-productive car elle est dangereuse pour l'emploi : qui peut imaginer qu'une entreprise britannique ou allemande embauchera un marin français dans ce cadre ? Toutes ces règles lient le sort du marin français à celui du pavillon français. Elles empêchent la mobilité du marin, y compris au sein d'une entreprise française qui aurait plusieurs navires sous différents pavillons. Au final, elles portent atteinte à l'emploi. Au niveau de la branche, dans le cadre du dialogue social conduit par Armateurs de France, je souhaite que nos conventions collectives soient modernisées et répondent davantage aux besoins des entreprises et des salariés. C'est dans ce cadre que la révision de la convention collective des personnels d'exécution a été initiée ». Et en ce qui concerne les charges et la fiscalité ? « Au cours des 3 dernières années, nous avons considérablement renforcé la compétitivité du pavillon français : consolidation de la taxe au tonnage, exonération des plus-values de cession de navires, extension de l'exonération des charges sociales patronales. Cependant, cette dernière mesure n'est toujours pas effective plus de 10 mois après son vote. Les discussions entre la France et Bruxelles se poursuivent. Cette incertitude n'est pas acceptable. » Quelle sera l'action d'Armateurs de France dans l'Union Européenne, notamment dans le cadre des conséquences du Brexit ? « L'Europe sera une des priorités de ma présidence. Je veux mettre le Brexit au premier plan de nos préoccupations immédiates. L'activité maritime est de loin la plus mondialisée. L'économie bleue repose sur l'ouverture des frontières et au monde. Le signal donné par les Britanniques, le 23 juin 2016, est inquiétant à plusieurs titres. Pour l'unité de l'Europe et de ses frontières. Pour l'ouverture et la libéralisation des échanges et des services entre les pays de l'Union. Pour notre sécurité et notre sûreté, demain. Nous entrons dans deux années qui s'annoncent difficiles en termes de négociations entre le Royaume-Uni, les

institutions européennes et les 27 pays de l'Union. C'est pourquoi je veux et j'entends tout faire pour qu'Armateurs de France soit le seul représentant légitime pour participer au tour de table des négociations nationales pour la défense du transport maritime et du pavillon français. Et je serai le premier à défendre à Bruxelles le pavillon français ! »